



U.C.I.A. ANDUZE

UNION DES COMMERÇANTS INDUSTRIELS ARTISANS

Objet : ~~Marché de la châtaigne et de la Soupe~~ Marché de la châtaigne

Anduze le 14 septembre 2021

L'U.C.I.A d'ANDUZE organise le Dimanche 10 octobre 2021

La « Marché de la châtaigne »

Cette manifestation se déroulera sur le Plan de Brie(si celui-ci est disponible, nous n'avons pas eu la date exacte du début du chantier de la rénovation de la toiture du temple qui devrait commencer courant du mois d'octobre, de la tour de l'horloge à la fontaine Pradier, si ce n'était pas le cas , le marché sera fait dans les rues de la ville, bien sûr dans ces temps plus qu'incertain de Covid-19, sous toute réserve d'acceptation par l'autorité préfectorale. Dans le cas où la manifestation serait annulé, aucun chèque ne sera encaissé, et aucun exposant ne pourra demander une compensation quelle qu'elle soit.

Ci-joint vous trouverez un bulletin d'inscription ainsi que le règlement de la Foire.

Plan de brie et centre-ville sera réservé aux artisans d'art aux créateurs et aux producteurs de produits du terroir, (dans la mesure du nombre de places disponibles.

Attention cette année, le plan de brie pourra être clôturé dans le cadre du chantier du temple. Nous ne connaissons pas la date exacte du début de chantier. Si le plan de brie n'est pas disponible, le marché sera déplacé à un autre endroit

Les autres exposants seront placés selon les emplacements disponibles.

Nous vous invitons à nous renvoyer votre bulletin complété et signé avant le 05 octobre 2021

Accompagné du chèque de règlement à l'ordre de l'U.C.I.A d'Anduze. Chèque qui sera encaissé après le jour de la manifestation.

Ainsi qu'un **chèque de caution de 20 €**, que nous détruirons à la fin du Marché si **votre emplacement a été rendu propre.**

Une sélection sur dossier sera faite pour tous les participants à la manifestation, tout dossier incomplet sera rejeté d'office. En cas de refus, votre chèque vous sera retourné par courrier. Si votre candidature est retenue nous vous la confirmerons par mail à partir du mois d'octobre.

Nous vous informons qu'il ne sera fait aucun remboursement après le 5 octobre 2021.

Les exposants qui ont participé à une de nos manifestations cette année, ne sont pas tenus de nous fournir à nouveau leurs justificatifs.

Nous allons proposer des animations tout au long de la journée, la radio France bleu Gard Lozère sera partenaire. Nous avons prévu une communication assez conséquente avec un partenariat et une campagne de spots publicitaires sur radio France Bleu Gard Lozère.

L'accueil des exposants se fera à partir de 7H jusqu'à 8H. Au-delà votre emplacement sera redistribué.



U.C.I.A. d'ANDUZE

UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ARTISANS

Le traditionnel concours de Soupe ne pourra encore une fois pas être organisé en raison du Covid 19, nous n'avons pas l'autorisation de faire la distribution des soupes. Nous allons organiser un défi aux chefs des restaurants d'Anduze afin de communiquer sur l'évènement.

Le comité de sélection

Règlement: Priorité sera donnée aux producteurs et aux produits locaux
« Fête de la châtaigne ~~et de la Soupe~~ (encore annulé cause covid)
ANDUZE - Dimanche 10 octobre 2021

Accueil des exposants à partir de 7H jusqu'à 8H

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout ce qui, sur les stands, ne correspond pas au règlement de la foire.

La foire est ouverte au public de 9 heures à 18 heures, les stands devront être complètement installés et les véhicules sortis de la foire pour ces horaires. (Parking du Gardon à proximité) Le remballage ne se fera **qu'à partir de 18h**

L'exposant doit fournir lors de son inscription (sauf si nous l'avons déjà) :

La Photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et Marché ».

et soit : Pour les producteurs : Attestation d'Affiliation MSA

Pour les artisans : photocopie du D1 (Répertoire des Métiers) et Carte d'ambulants .

Pour les commerçants : photocopie extrait de K-bis de moins de 3 mois et Carte d'ambulants.

- Les prix seront affichés, les normes d'hygiènes seront respectées, ainsi que les conditions covid-19 en cours à la date.
- Le comité de foire fournit l'emplacement, à charge pour l'exposant d'apporter tout le matériel d'exposition. La réclame à haute voix est interdite.

La foire a lieu en plein air. Les exposants devront prévoir une protection contre les intempéries. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage occasionné aux produits. En cas de non-respect du règlement constaté sur place, le Comité de Sélection se réserve le droit de refuser l'Exposant sans remboursement de son emplacement.

- **PROPRETE DES LIEUX:** chaque exposant doit veiller à la propreté des lieux. Rien ne doit être laissé après votre départ. **Vos déchets doivent être déposés dans les conteneurs les plus proches se trouvant sous les quais à 30m du Plan de Brie**, et non pas au pied des petites poubelles où des arbres du Plan de Brie. D'autres containers sont disponibles dans les quartiers de la ville en cas de besoin. Votre chèque de caution sera détruit si vous avez respecté ces consignes, autrement il sera encaissé.

Nous vous rappelons qu'il ne sera fait aucun remboursement à partir du 05 Octobre 2020.

❖ **LES EXPOSANTS QUI ONT PARTICIPE A UNE DE NOS MANIFESTATIONS CETTE ANNEE, NE SONT PAS TENUS DE NOUS FOURNIR A NOUVEAU LEURS JUSTIFICATIFS (s'ils sont encore valides).**



U.C.I.A. d'ANDUZE

UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ARTISANTS

Bulletin d'Inscription « Fête de la Châtaigne » Anduze le Dimanche 10 octobre 2021

Enseigne :

Nom : Prénom:

Adresse

CP Ville

Tel. (OBLIGATOIRE).....

E-mail (OBLIGATOIRE).....

ACTIVITÉ : (cochez votre réponse)

- Producteur Artisan, boulanger, etc Commerçant/revendeur (métier de Bouche).
 Habillements Autres gadgets précisez

LISTE COMPLETE DES PRODUITS PROPOSES :

.....
.....
.....

TARIF ET MÉTRAGE DU STAND

Stand de 1 à 3 m : **10 €** : 3m De 4 à 6m : **2 €** le mètre supplémentaire.

Métrage désiré : **4 m = 12€** **5m = 14€** **6m = 16€**

+ **CHEQUE DE CAUTION : 20€ Détruit à la fin du Marché, si emplacement propre**

Parasol forain Barnum Branchement électrique *oui* *non*

Attention : ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées du règlement, DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS et de la liste exhaustive des produits proposés sur le stand.

L'exposant certifie avoir pris connaissance du règlement ci-joint

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

À RETOURNER AVANT **LE 05 OCTOBRE 2021** à

U.C.I.A d'ANDUZE, Marché de la Châtaigne Plan de Brie, BP30, Anduze 30140
ou dans la boîte au lettre UCIA au Restaurant « Le petit Jardin du Cévenol »